

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 12 AVRIL 2023 à 20h30

Présents : BRUNEL Didier, VIGNOBOUL Cécile, TEISSEDRE Murielle, VIGOUROUX Didier, ALLE Jean-Louis, ALIBERT Lucien, BOUQUET Stéphanie, BUGEAUD Eliane, CAYROCHE Marie-Xristine, CAYROCHE Pierre, JOURDAN-OSTY Florence , LAURENS Sébastien, MONTCHAMP Axelle, ROL Sébastien.

Représentée : RUNEL Fanny par CAYROCHE Pierre.

DELIBERATIONS

1) Approbation du compte rendu du conseil du 16 février 2023

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le compte-rendu du conseil municipal du 16 février 2023 comme imposé par l'ordonnance n° 2021-1310.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le compte-rendu.

2) Approbation du compte de gestion 2022 – Budget M57 Lotissement

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3) Approbation du compte de gestion 2022 – Budget M40 Multiservices

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

4) Approbation du compte de gestion 2022 – Budget M40 Eau

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

5) Approbation du compte de gestion 2022 – Budget M57 de la Commune

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

6) Approbation du compte administratif 2022 – Budget M57 Lotissement

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Opérations exercice 2022	70 786.19		70 786.19	70 786.19	141 572.38	70 786.19
Résultat de l'exercice de 2022	70 786.19		0.00		70 786.19	
Résultats reportés de 2021	157 855.00				157 855.00	
Résultat de clôture de 2022	228 641.19		0.00		228 641.19	
Restes à réaliser						
Total cumulé	228 641.19		70 786.19	70 786.19	299 427.38	70 786.19
Résultat définitif	228 641.19		0.00		228 641.19	
Besoin/excédent de financement					228 641.19	

Madame VIGNOBOUL Cécile donne lecture du compte administratif à l'assemblée. Après discussion et en avoir délibéré, le conseil municipal valide le compte administratif.

7) Approbation du compte administratif 2022 – Budget M40 Multiservices

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Opérations exercice 2022	29 947.73	49 650.52	36 249.91	36 148.73	66 197.64	85 799.25
Résultat de l'exercice de 2022		19 702.79	101.18			19 601.61
Résultats reportés de 2021	36 039.04				36 039.04	
Résultat de clôture de 2022	16 336.25		101.18		16 437.43	
Restes à réaliser						
Total cumulé	65 986.77	49 650.52	36 249.91	36 148.73	102 236.68	85 799.25
Résultat définitif	16 336.25		101.18		16 437.43	
Besoin/excédent de financement					16 437.43	

Madame VIGNOBOUL Cécile donne lecture du compte administratif à l'assemblée. Après discussion et en avoir délibéré, le conseil municipal valide le compte administratif.

8) Approbation du compte administratif 2022 – Budget M40 Eau

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Opérations exercice 2022	11 409.76	34 106.00	48 467.63	80 648.36	59 877.39	114 754.36
Résultat de l'exercice de 2022		22 696.24		32 180.73		54 876.97
Résultats reportés de 2021		80 567.26		14 345.34		94 912.60
Résultat de clôture de 2022		103 263.50		46 526.07		149 789.57
Restes à réaliser	42 060.00	198 900.00			42 060.00	198 900.00
Total cumulé	53 469.76	313 573.26	48 467.63	94 993.70	101 937.39	408 566.96
Résultat définitif		260 103.50		46 526.07		306 629.57
Besoin/excédent de financement						46 526.07

Madame VIGNOBOUL Cécile donne lecture du compte administratif à l'assemblée. Après discussion et en avoir délibéré, le conseil municipal valide le compte administratif.

9) Approbation du compte administratif 2022 – Budget M57 de la Commune

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Opérations exercice 2022	1 896 766.02	1 348 336.14	629 963.15	791 503.70	2 526 729.17	2 139 839.84
Résultat de l'exercice de 2022	548 429.88			161 540.55	386 889.33	
Résultats reportés de 2021		454 725.00		345 004.44		799 729.44
Résultat de clôture de 2022	93 704.88			506 544.99		412 840.11

Restes à réaliser	364 362.49	573 487.74			364 362.49	573 487.74
Total cumulé	2 261 128.51	2 376 548.88	629 963.15	1 136 508.14	2 891 091.66	3 513 057.02
Résultat définitif		115 420.37		506 544.99		621965.36
Besoin/excédent de financement						506 544.99

Madame VIGNOBOUL Cécile donne lecture du compte administratif à l'assemblée. Après discussion et en avoir délibéré, le conseil municipal valide le compte administratif.

10) Affectation de résultat 2022 – Budget M40 Multiservices

Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
DEFICIT	- 101.18
Résultat cumulé au 31/12/2022	- 101.18
A.EXCEDENT AU 31/12/2022	
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	
B.DEFICIT AU 31/12/2022	- 101.18
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	- 101.18

Après discussion et en avoir délibéré, le conseil municipal valide l'affectation de résultat comme exposée ci-dessus.

11) Affectation de résultat 2022 – Budget M40 Eau

Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	14 345.34
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	30 684.29
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	32 180.73
Résultat cumulé au 31/12/2022	46 526.07
A.EXCEDENT AU 31/12/2022	46 526.07
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	46 526.07
B.DEFICIT AU 31/12/2022	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Après discussion et en avoir délibéré, le conseil municipal valide l'affectation de résultat comme exposée ci-dessus.

12) Affectation de résultat 2022 – Budget M57 de la Commune

Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	345 004.44
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	469 931.44
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	161 540.55
Résultat cumulé au 31/12/2022	506 544.99
A.EXCEDENT AU 31/12/2022	506 544.99
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	

Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	506 544.99
B.DEFICIT AU 31/12/2022	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Après discussion et en avoir délibéré, le conseil municipal valide l'affectation de résultat comme exposée ci-dessus.

13) Vote des Taxes

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la nécessité de voter le taux des taxes directes locales pour l'exercice 2023 porté dans l'état de notification 1259. Pour cette année il convient de voter les taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, Taxe foncière sur les propriétés non bâties mais aussi la taxe d'habitation qui est à nouveau de la compétence de la commune.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'augmentation de 8% des bases. En conséquence il propose de ne pas modifier les taux pour ne pas impacter d'avantage les contribuables.

	2022	2023
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	34,84 %	34,84 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	91,31 %	91,31 %
Taxe d'habitation (TH)	12.74 %	12.74 %

Après discussion et en avoir délibéré, le conseil municipal valide les taux proposés.

14) Subventions aux associations 2023

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil du 16 février les subventions ont été abordées sans validation définitive. Il convient donc de délibérer le montant des subventions allouées aux associations pour l'exercice 2023.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les subventions accordées aux associations en 2022 (pour un total de 14 545 €) et propose un nouveau tableau d'attribution des subventions pour l'exercice 2023 (pour un total de 16 250 €).

Le conseil municipal, après en avoir discuté et en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur le Maire.

15) Vote du budget en M57 pour l'exercice 2023 – Lotissement

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	577 583,97 €	577 583,97 €
INVESTISSEMENT	337 521,00 €	337 521,00 €

16) Vote du budget en M40 pour l'exercice 2023 – Multiservices

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	36 196.52 €	36 196.52 €
INVESTISSEMENT	48 980.00 €	48 980.00 €

17) Vote du budget en M40 pour l'exercice 2023 – Eau

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	124 383,14 €	124 383,14 €
INVESTISSEMENT	483 677,49 €	483 677,49 €

18) Vote du budget en M57 pour l'exercice 2023 – Commune

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 203 810.53 €	1 203 810.53 €
INVESTISSEMENT	1 751 170.77 €	1 751 170.77 €

19) Redevance d'occupation du domaine public ENEDIS en 2022 et 2023

Monsieur le Maire informe le conseil que comme pour les années précédentes il convient de délibérer pour approuver la revalorisation du montant de la redevance d'occupation du domaine public qui s'appliquera en 2023 pour ENEDIS.

Le montant de la redevance pour l'année 2023 est de 234 € (contre 221 € en 2022).

Après discussion et en avoir délibéré, le conseil municipal valide le montant de la redevance pour l'exercice 2023.

20) Avis sur l'enquête publique d'Environnement Massif Central

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une enquête publique concernant le centre de tri d'Environnement Massif Central s'est tenue du 22 février 2023 au mercredi 22 mars 2023. En raison de la proximité du site, la commune a reçu un registre d'enquête à la disposition de la population. Cette enquête s'est déroulée au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et concernait des régularisations administratives ainsi qu'un projet d'extension.

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que conformément à l'arrêté préfectoral, le conseil doit délibérer pour émettre un avis. Il informe également qu'aucun avis défavorable de la part des habitants de la commune n'a été inscrit sur le registre.

Après discussion et en avoir délibéré, le conseil municipal accorde un avis favorable.

21) Demande de subvention pour le mur de soutènement de Coulagnet

Monsieur le Maire informe le conseil que lors d'un rendez-vous avec Madame MAILLOLS, la possibilité d'une subvention pour la reprise du mur de soutènement de Coulagnet a été évoquée.

Monsieur le Maire rappelle que le devis chiffrait les travaux à 22 155.88€ HT. La commune pourrait prétendre à une subvention de la Région à hauteur de 20 % soit 4 431€. Afin de déposer un dossier de subvention, il convient de délibérer pour permettre à Monsieur le Maire de solliciter un financement.

Après discussion et en avoir délibéré, le conseil municipal valide le plan de financement et sollicite la demande de subvention auprès de la Région.

22) Mandat de Gestion au CDG pour l'assurance statutaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat d'assurance statutaire pris auprès du centre de gestion arrive à son terme le 31 décembre 2023. Il est nécessaire d'engager dès à présent les procédures de consultation et de délibérer pour mandater le centre de gestion à consulter les entreprises pour le compte de la commune.

Une fois la procédure de consultation terminée, la commune pourra décider ou non d'adhérer au contrat retenu.

Après discussion et en avoir délibéré, le conseil municipal valide le mandatement du centre de gestion pour la consultation.

23) Frais d'intervention des agents techniques

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors du conseil du 3 novembre 2022, les tarifs d'intervention du service technique avaient été actualisés. Cependant, aucune tarification n'avait été prévue pour la main-d'œuvre simple.

Monsieur le Maire propose de chiffrer le coût de la main-d'œuvre à 40€/h.

Après discussion et en avoir délibéré, le conseil municipal valide la proposition de Monsieur le Maire.

SUJETS A ABORDER

AEP Coulagnet et réunion avec l'ARS

Monsieur le Maire informe le conseil que dans le cadre du projet AEP Coulagnet, une réunion avec l'ARS et RCI s'est tenue en mairie le 22 février 2023.

Cette réunion avait pour but d'indiquer les modifications des prescriptions données par l'hydrogéologue qui n'ont que très peu été modifiées et présenter les prescriptions pour le PPR et PPI.

Le planning a ensuite été révoqué. Il apparaît que, contrairement à ce qui avait été évoqué au dernier conseil, la prise de l'arrêté interviendra plutôt au printemps 2024 et non en octobre 2023 comme estimé précédemment.

Afin de maximiser les chances d'obtenir un avis favorable de l'enquêteur, il est nécessaire de préparer au mieux l'enquête publique. C'est en ce sens qu'une réunion avec les propriétaires et exploitants sera organisée prochainement afin de prévoir et solutionner les potentiels problèmes en amont.

Une réunion sur site avec la DDT et le bureau d'études RCI est prévue le mercredi 19 avril pour faire un point sur les travaux prévus et discuter des mesures compensatrices en matière de zones humides.

En parallèle, la demande d'allongement des délais pour la subvention de DETR a été acceptée, le délai est donc repoussé au 12 juillet 2024.

Projet école Ecoline

Monsieur le Maire informe que l'école publique a répondu à un projet national « notre école faisons là ensemble » qui associe, les enseignants, les atsems, les parents et la collectivité afin d'établir un projet d'école qui permettra d'améliorer la scolarité des enfants.

Trois axes sont proposés : réduire les inégalités, améliorer le bien-être, réussite scolaire.

En parallèle, un règlement intérieur doit être établi pour les temps périscolaires, il sera repris avec le règlement intérieur de l'école à la rentrée prochaine.

L'ensemble des propositions qui va être proposé à l'académie sera étudié et les projets retenus seront financés à 100% par l'Etat.

Le dossier complet doit être déposé pour la fin avril.

Projet photovoltaïque communal

Monsieur le Maire indique au conseil qu'à la suite de plusieurs rendez-vous avec Mr BOAZZO du SDEE, une étude a été remise. Trois propositions ont été exposées pour la réalisation du projet photovoltaïque en auto consommation.

Monsieur le Maire présente les trois possibilités ainsi que les retombées attendues.

Un tour de table est fait pour connaître le positionnement des élus. Le scénario n°3 plus conséquent et permettant une production plus importante ressort majoritairement.

Aménagement de l'agence postale communale

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de la rénovation énergétique de la mairie, et après discussion auprès des agents de la Poste, il serait souhaitable d'intégrer l'agence postale communale au secrétariat de mairie. Celui-ci permettra l'accueil du public sur une plage horaire plus importante. Ce changement permettrait de mieux répondre aux besoins des administrés et ainsi limiter la baisse de fréquentation.

Projet photovoltaïque privé

Monsieur le Maire informe le conseil que le porteur de projet Total Energies est venu en mairie présenter un projet photovoltaïque sur des parcelles privées. La surface estimée du projet est d'environ 25 ha. Il est demandé au conseil de rendre un avis sur le projet.

Monsieur le Maire présente au conseil les retours attendus pour la collectivité qui sont la location des terrains recevant le PDL ainsi qu'une location de l'emprise de voirie pour l'acheminement de l'énergie produite. Une subvention d'aide à un projet de transition énergétique pourra également être versée en début de production.

Monsieur le Maire indique que ces projets sont amenés à devenir de plus en plus fréquents et qu'il est donc nécessaire de réfléchir à long terme pour garder une posture identique lors des prochaines demandes.

Après discussion et un tour de table, un avis favorable est rendu par la majorité.